



Section de Sainte-Luce-sur-Loire

Le Président Dominique DANION

Le bureau

Le site internet : <https://fgrcf-ste-luce.fr>

**Objet : Compte-rendu de la réunion de la Section FGRCF de Sainte-Luce-sur-Loire
du mercredi 08 avril 2026.**

Lieu : salle Renée LOSQ à Sainte-Luce-sur-Loire

Réunion ouverte à 09h00 avec un café de bienvenue.

Ouverture de la réunion par le président Dominique Danion en présence de 51 adhérents dont 7 membres du bureau.

Le président salue tous les présents et souhaite la bienvenue à Madame Paulette Gomez et à Madame Michelle Jolys qui rejoignent ce jour notre section.

Présentation de l'ordre du jour et petit point sur le congrès à venir en septembre à Bordeaux.

A 9h30, intervention de deux représentantes de la chambre des notaires de l'Ouest.

Les grandes lignes sont:

- Anticipation de la perte d'autonomie :
 - o Conservation
 - o Administration
 - o Disposition
- Mesures de protections :
 - o Sauvegarde juridique
 - o Curatelles en cas de capacités altérées
 - o Tutelle
- Mandat de protection future pour désigner un tiers de confiance :
 - o Ce mandat ne s'appliquera qu'en cas d'incapacité et est révocable.
- Anticiper sa succession :
 - o Différents cas de figure suivant les régimes matrimoniaux, la composition des familles etc...
- Anticiper la transmission patrimoniale :
 - o Il est conseillé de contacter son notaire pour étudier chaque situation personnelle.

Nous attendons un résumé, de la part de la chambre des notaires, qui sera inclus sur notre site à réception.

Questions diverses aux deux notaires.

Clôture de la réunion par le verre de l'amitié.

Repas pris en commun.

Le calendrier des futures réunions sera communiqué dès que nous l'aurons fixé avec la mairie.